CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

896, promenade Riverside
Timmins, ON P4N 3W2
Téléphone : (800) 465-9984 ou (705) 267-1421
Télécopieur : (705) 267-7247 - courriel : cscdgr@cscdgr.on.ca

Annexe 3

(Ville, date)

(Madame, Monsieur) (Nom de l'employé(e))
(Adresse complète)
(Ville, province)
(Code postal)

Madame, Monsieur,

La présente fait suite à la note de service que nous vous acheminions le **(date)** concernant les exigences légales découlant de la politique n° 3110 du Conseil « Vérification des antécédents criminels des employés(es) ». Dans votre cas, cette politique exigeait notamment que vous nous remettiez, avant le 20 septembre, une déclaration d'infraction précisant, s'il y a lieu, les infractions criminelles pour lesquelles vous avez été reconnu(e) coupable en vertu du ***Code criminel*** et pour lesquelles vous n'avez pas obtenu de pardon en vertu de la ***Loi sur le casier judiciaire***.

En révisant nos dossiers, nous constatons que nous n'avons toujours pas reçu votre déclaration d'infraction. Par la présente, nous vous rappelons qu'il s'agit d'une exigence légale que vous devrez respecter, peu importe que vous possédiez ou non un dossier criminel, afin de pouvoir continuer à occuper vos fonctions.

Nous sommes confiants que vous comprendrez l'importance de respecter cette obligation pour éviter de nous placer dans l'obligation de procéder à une suspension sans paie jusqu'à ce que nous obtenions ce document ou pour un maximum de cinq (5) jours de classe, après quoi, si vous ne vous êtes toujours pas exécuté, nous devrons recommander votre congédiement au Conseil scolaire. Vous pouvez acheminer, sous pli confidentiel, votre déclaration d'infraction dûment remplie de façon à ce qu'elle soit reçue par le Conseil d'ici le **(date)** à l'adresse suivante :

Responsable du service des ressources humaines
896, promenade Riverside
Timmins, (ON) P4N 3W2
Tel : (800) 465-9984 ou (705) 267-1421

Si vous avez des questions concernant cette réglementation ou la façon de remplir la déclaration d'infraction veuillez communiquer avec **(personne contact)**, au n° de téléphone suivant : _____

Vous remerciant à l'avance de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(signature)
Responsable du service des ressources humaines

p.j. Formulaire "Déclaration d'infraction"